

La communalisation intégrale au Burkina Faso

Les élections municipales et la reconfiguration
des arènes locales dans le Ganzourgou
(Plateau central, Burkina Faso)

Mahamadou DIAWARA

Ce travail a été réalisé dans le cadre des activités du Laboratoire Citoyennetés sous la responsabilité de Jean-Pierre Jacob et Peter Hochet.

Référence bibliographique pour citation

Diawara Mahamadou, 2007, « La communalisation intégrale au Burkina Faso. Les élections municipales et la reconfiguration des arènes locales dans le Ganzourgou (Plateau central, Burkina Faso) », Étude Recit n°19, Ouagadougou, Laboratoire Citoyennetés, 18 p.

Résumé

Les élections municipales du 23 avril 2006 marquent le point d'achèvement du processus de décentralisation intégrale au Burkina Faso. Dans les départements de Boudry et de Mogtedo, ces élections ont abouti à une reconfiguration des arènes politiques locales, et peuvent être caractérisées par une féminisation des candidatures et des élus, un rajeunissement partiel du personnel politique et la consolidation des chefferies traditionnelles.

Les effets conjugués de deux facteurs ont conduit à ces changements dans les arènes locales : l'imposition d'un quota de femmes sur les listes CDP, et l'idée que ce parti a diffusée auprès des populations selon laquelle la fonction de maire était une fonction de gestion et non de pouvoir. Le premier est à l'origine du retrait de nombreux candidats « naturels » et de l'échec de certains « parachutages ». En insistant auprès des villageois sur l'intérêt de désigner des conseillers énergiques et disponibles, le CDP a également provoqué la mise à l'écart ou le retrait volontaire de certains vieux leaders.

L'intervention des chefferies locales a également pesé sur le choix des candidats dans de nombreux villages. Là où ces chefferies étaient fortes, elles y ont trouvé l'occasion et le moyen de restaurer ou de consolider leur pouvoir sur les populations immigrées, très nombreuses dans cette zone.

Abstract

With the municipal elections on April 23, 2006, decentralisation has been extended to the whole territory of Burkina Faso. In the Boudry and Mogtedo districts (i.e départements) – Ganzourgou, Plateau Central Region – these elections have resulted in a reconfiguration of the local political landscape, characterized by a feminisation of the elected members as well as a partial rejuvenation of the candidacies and a consolidation of the chieftaincies.

It is the dominant party (CDP) that has led the changes: it has imposed a quota for women on its lists, and it has spread the idea that the mayor's function is one of administration, not of power. The first factor led to the withdrawal of many "natural" candidates and the rejection of "ressortissants" (i.e people living in the cities but seeking candidacy in their communities of origin). By convincing the populations of the importance of choosing educated and alert councillors, the CDP has brought about the removal or voluntary retreat of elderly leaders.

The intervention of the local chieftaincies has also influenced the choice of candidates in numerous villages. Where their influence was already strong, they have seized the occasion and found the means to restore or consolidate their power over the immigrant populations that are very numerous in these areas.

Table des matières

INTRODUCTION.....	- 5 -
Les zones d'enquête	- 6 -
L'offre électorale.....	- 6 -
Méthodologie	- 7 -
DYNAMIQUES SOCIOPOLITIQUES ET ENJEUX DE POUVOIR	- 7 -
Stratégies électorales et positionnement sur les listes des partis	- 7 -
Les modes de recrutement des candidats.....	- 8 -
Le profil des candidats.....	- 8 -
Luttes d'influence et crises au sein des partis.....	- 9 -
Les défections	- 9 -
Le retournement des candidats malheureux	- 10 -
Le « parachutage ».....	- 10 -
REDISTRIBUTION DES POUVOIRS ET LOGIQUES DE CONSTRUCTION DE LA CITÉ	- 12 -
Le renouvellement du personnel politique local	- 12 -
Le rajeunissement partiel du personnel politique local.....	- 12 -
La féminisation des candidatures et de la fonction de conseiller	- 12 -
Le pouvoir renforcé de la chefferie traditionnelle	- 13 -
Le conseil municipal, outil de développement ou instrument de pouvoir ? ..	- 14 -
Boudry : « la guerre des chefs » n'a pas eu lieu	- 14 -
Mogtedo ou l'élection sans enjeu.....	- 15 -
CONCLUSION	- 16 -

Liste des sigles

AVV	Aménagement des vallées des Volta
APL	Alliance pour le progrès et la liberté
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
CNDP	Convention nationale des démocrates progressistes
CDP	Congrès pour la démocratie et le progrès
Ardi	Alliance pour la renaissance, la démocratie et l'intégration
UNDD	Union nationale pour la démocratie et le développement
RAV	Responsable administratif villageois
CDR	Comité de défense de la révolution
CR	Comité révolutionnaire

INTRODUCTION

Les élections municipales du 23 avril 2006 et la mise en place des communes rurales marquent l'achèvement du processus de décentralisation au Burkina Faso. Avec ces élections, nous assistons à une reconfiguration des arènes politiques locales, marquées à la fois par une très forte féminisation des candidatures et des élus, un rajeunissement partiel du personnel politique et la résurgence et/ou la consolidation de certaines chefferies traditionnelles locales¹.

La féminisation très forte des candidatures puis des conseils municipaux est une initiative du parti dominant, le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), qui a demandé que les listes soient constituées d'au moins 25% de femmes dans les communes urbaines et 50% dans les communes rurales. Ce parti a remporté une large victoire². Au sein du CDP la confection des listes des candidatures a toujours été établie difficilement, en raison de la pléthore des candidats. Avec les quotas, le problème s'est posé de manière encore plus aiguë : certains hommes pressentis ou ayant figuré sur les premières listes ont dû s'abstenir ou se retirer, les « parachutages » de cadres ressortissants se sont avérés plus difficiles que prévus et certains n'ont pas réussi à se mettre sur la liste de leur village d'origine.

Le système des quotas n'est pas seul à l'origine des défections ou de l'échec des « parachutages ». La mise à l'écart de certains leaders locaux ayant assumé depuis 1983 des responsabilités dans leur localité et leur remplacement par de nouveaux candidats ont aussi provoqué dans les rangs du CDP le désinvestissement, le retrait, voire la défection, de nombre des évincés. En insistant auprès des populations sur la dimension gestionnaire de la fonction de conseiller plutôt que sur l'exercice du pouvoir, le CDP a participé dans une certaine mesure à un renouvellement du personnel politique local par la mise à l'écart d'anciens responsables jugés trop âgés et/ou trop peu instruits pour assumer cette nouvelle fonction. Certains se sont tout simplement retirés, intimidés par l'ampleur des tâches à accomplir. Ainsi, dans nombre de villages ce sont des conseillers plus jeunes et plus instruits qui ont été élus.

L'intervention des chefferies locales a été également décisive dans le choix des candidats. Elles ont trouvé là l'occasion et le moyen de restaurer ou de consolider leurs pouvoirs sur les populations immigrées jusque là rétives à leur autorité et partant, sur les terres aménagées attribuées par l'État aux immigrés dans le cadre des AVV. Bien avant la mise en marche de la décentralisation qui est vécue comme conférant au futur maire des prérogatives larges sur les hommes et sur l'espace, les chefferies de Mankarga, Nedogo et Mogtedo avaient déjà tenté de reprendre de l'influence sur les villages AVV en y nommant des chefs de village. Dans le cadre des élections municipales, elles ont surtout veillé à faire désigner leurs candidats sur les listes du CDP afin de s'assurer le contrôle du pouvoir local³.

Cette étude est le résultat d'une enquête menée pendant et après la campagne électorale des municipales d'avril 2006 dans deux départements du Ganzourgou, Boudry et Mogtedo. Les disputes sur l'appartenance de certains villages à la maîtrise territoriale des chefferies y sont monnaie courante. Elles ont marqué la stratégie électorale et le positionnement des uns et des autres sur les listes.

¹ L'auteur remercie les populations de Mogtedo, Boudry, Zorgho et des villages AVV qui ont contribué à la réalisation de cette étude menée en collaboration avec Sayouba Ouédraogo.

² Le CDP a eu 138 élus sur 139 et 50 élus sur 51 respectivement dans les départements de Mogtedo et de Boudry.

³ Le chef de Boudry a été député et est depuis 1997, conseiller auprès du président de l'Assemblée Nationale.

Les zones d'enquête

Les départements de Boudry et de Mogtedo sont situés dans le Centre-est, respectivement à 110 km et 90 km à l'est de Ouagadougou, dans la région du Plateau central et dans la province du Ganzourgou. Cette province comprend huit départements : Zorgho (chef-lieu de la province), Kogho, Méguet, Salogo, Zam, Mogtedo, Boudry et Zoungou. Les quatre derniers départements ont cette particularité d'être situés à cheval sur deux zones agro-écologiques. Leur partie méridionale correspond en effet à la « zone des vallées » drainée par le fleuve Nakambé (ex-Volta blanche) et ses affluents. Des aménagements agricoles y ont été réalisés à partir des années soixante-dix par l'Opération d'aménagement de la vallée des Volta (AVV), un organisme d'État créé pour la mise en valeur de zones inhospitalières des vallées des trois Volta (blanche, noire, rouge)⁴. Des migrants originaires de provinces du Nord, comme le Sanmatenga, le Bam et le Yatenga, ont été installés dans de nouveaux villages pour cultiver les terres ainsi récupérées. Les aménagements réalisés sur les berges du fleuve Nakambé ont permis d'installer de nombreux colons agricoles ; ce qui fait de cette zone le grenier agricole de la province de par la quantité de ses productions de coton et de céréales. La partie nord correspond à la « zone des plateaux ». Elle est relativement moins bien arrosée et dispose de moins de terres fertiles. Cette zone abrite les populations autochtones avec des chefferies qui, coutumièrement, ont la maîtrise foncière sur la « zone des vallées », dont elles ont été dépossédées après leur aménagement (voir sur le sujet Jacob, Ouédraogo et Paré, 2002 et Jacob, à paraître).

Le département de Boudry compte soixante-neuf villages administratifs répartis entre cinq chefferies importantes : Boudry, Nedogo, Yahika, Mankarga et Boena. C'est le département le plus peuplé de la province avec 55 037 habitants soit 20% de la population provinciale (INSD, 1996), mais aussi le plus vaste. Boena, le village le plus éloigné est à environ cinquante km de Boudry, le chef-lieu de la préfecture et siège de la mairie. Quant au département de Mogtedo, le recensement de 2004 y dénombre 44 116 habitants vivant dans 51 villages administratifs relevant coutumièrement de trois chefferies majeures : Nobsin, Yahika (situé dans le département de Boudry) et Mogtedo.

Depuis l'intervention de l'AVV, les villages des terres aménagés et les villages autochtones sont dans des rapports souvent tendus à propos de la gestion des terres, les prérogatives administratives et l'accès aux projets de développement.

Si Boudry essaie, à la faveur de la mise en œuvre de la décentralisation, de reconquérir une influence sur les hommes et les terres aménagées, à Mogtedo par contre, la chefferie n'est pas dans une logique de reconquête. Elle n'a pas de maîtrise coutumière dans cette zone. Cependant, en désignant cette chefferie pour collecter l'impôt de capitation dans certains villages AVV depuis leur création au milieu des années soixante-dix jusqu'à l'avènement de la Révolution, qui l'a supprimé, l'administration l'a de fait désignée comme tuteur de ces villages. En 1996, Mogtedo procède à la nomination de chefs traditionnels dans les communautés de migrants, ce qui n'est pas sans créer des tensions avec les chefferies de Yahika et Nobsin sur les terres desquelles ces villages se trouvent.

Ces désignations de chefs issus des communautés immigrées dans les villages AVV qui ne relèvent pourtant pas de sa maîtrise foncière traditionnelle, constituent aujourd'hui pour la chefferie de Mogtedo de sérieux atouts dans sa stratégie de maintien de son influence sur la zone.

L'offre électorale

Avec ses 25 villages et ses 51 conseillers, Mogtedo fait figure de petit poucet à côté de Boudry qui compte 69 villages et 139 conseillers. Cependant, malgré le nombre plus élevé de ses conseillers,

⁴ Ce sont ces 3 fleuves, la Volta Noire, la Volta blanche et la Volta rouge qui, au moment des indépendances, avaient donné leur nom au pays, la Haute-Volta, et ses couleurs à son drapeau. Après la « Révolution des capitaines » en 1983, la Haute-Volta a pris le nom de Burkina Faso.

trois partis seulement briguent le suffrage des électeurs dans ce département : l'Alliance pour le progrès et la liberté (APL), le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP) et la Convention nationale des démocrates progressistes (CNDP). Ils sont quatre à Mogtredo : l'Alliance pour la renaissance, la démocratie et l'intégration (Ardi), l'Union nationale pour la démocratie et le développement (UNDD), le CDP et la CNDP. Avant ces élections municipales, l'APL et l'Ardi n'avaient aucune présence dans les deux départements. Ils y sont arrivés à la faveur de ce scrutin, portés par des dissidents du CDP et de la CNDP, les deux partis les plus importants de la province.

La province du Ganzourgou, au regard du nombre des partis en compétition, ne semble pas présenter des enjeux importants, encore moins susciter de passions pour les partis en compétition au plan national. Dans d'autres provinces du Burkina, des dizaines de partis étaient en effet en lice. Cependant, ici comme ailleurs, les listes électorales, constituées à la hâte dans certains partis et parfois à l'insu des candidats eux-mêmes, ont donné lieu à des négociations intenses.

Méthodologie

L'enquête s'est déroulée du 3 au 25 avril 2006, c'est-à-dire durant presque toute la campagne électorale qui a eu lieu du 1^{er} au 23 avril⁵. Elle a concerné vingt et un villages : 10 dans le département de Mogtredo et 11 dans le département de Boudry. Elle a porté aussi bien sur des villages AVV que sur des villages autochtones afin d'appréhender les stratégies différenciées des acteurs, et surtout d'analyser les relations, faites parfois d'allégeance mais aussi de conflits entre les deux types de villages.

Le recueil des informations s'est fait exclusivement par entretiens auprès d'une centaine de candidats et avec des responsables départementaux et provinciaux des partis en compétition, sauf ceux de l'APL que nous n'avons pu joindre sur place. Des entretiens ont eu lieu avec des membres des commissions électorales locales et les préfets des deux départements. Nous avons eu aussi un entretien avec le chef coutumier de Boudry, qui est l'acteur principal de toute la stratégie mise en œuvre dans le département.

DYNAMIQUES SOCIOPOLITIQUES ET ENJEUX DE POUVOIR

Les rapports entre les villages autochtones et les villages AVV qui relèvent de leur maîtrise foncière respective diffèrent selon qu'on est dans le département de Boudry ou de Mogtredo. Les chefferies riveraines des villages AVV ont cependant les mêmes objectifs : le contrôle de ces villages une fois que les élections auront désigné les conseillers municipaux et que l'État se sera retiré de la gestion des affaires locales. Les observations qui suivent mettent en lumière les formes de reconquête de ces villages à travers une « politique locale » mise en place par les différents acteurs présents sur le terrain.

Stratégies électorales et positionnement sur les listes des partis

La confection des listes électorales a été le résultat d'intenses négociations dont l'aboutissement n'a pas toujours été heureux car on a assisté dans toutes les formations à des départs ou à des crises internes. Si pour le CDP la difficulté majeure était la pléthore des candidats, pour les autres partis le problème était au contraire leur rareté.

⁵ Une enquête similaire a été menée dans le centre-ouest (voir Jacob, 2006).

Les modes de recrutement des candidats

Le recrutement des candidats s'est fait de diverses manières, chaque parti développant sa stratégie propre. Au CDP, les listes ont été constituées par élection ou par consensus. Dans les villages aménagés, qui ont une tradition de vote institué dès le départ par l'AVV pour la mise en place de différents comités villageois, l'élection a été plus souvent utilisée. Dans les villages traditionnels par contre, c'est le consensus qui a prévalu. Un consensus qui en réalité n'est qu'apparent ou, selon le mot de Mark Kesselman « ambigu » (cité par Martin, 2001 : 9) en ce sens que les candidats potentiels n'ont pas osé se révéler face à l'unanimité de façade rassemblée autour du candidat présenté par les autorités locales (chefs et notables). Dans la plupart des villages AVV, les élections pour la désignation des candidats CDP ont eu lieu dans un espace « neutre » ou public (écoles, marchés ou au domicile du responsable élu...). Dans les villages traditionnels par contre, et aussi dans les villages AVV où la chefferie coutumière a une influence comme c'est le cas dans les villages de Bomboré V1 et Mankarga V4, la désignation des candidats s'est tenue le plus souvent au domicile du chef et en présence de celui-ci. Les choix ont été ensuite transmis au niveau départemental où la sous section du parti examine chaque candidature avant de l'entériner. Une fois acceptées, les listes ont été transmises au commissaire régional en passant par la section provinciale, ces dernières instances se contentant de valider les décisions de la sous section sauf en cas de problème particulier.

Pour les autres partis politiques, du fait de leur absence dans les villages avant les élections, le recrutement des candidats s'est plutôt fait par affinités. Avec l'Ardi, cela s'est passé de proche en proche depuis le chef-lieu de département jusque dans les villages. A l'APL en revanche, c'est un responsable du parti venu de Ouagadougou qui a fait le tour de ses connaissances au sein d'une association d'éleveurs, dont il était un des dirigeants locaux, pour les inscrire sur les listes. Les premières personnes inscrites étaient chargées à leur tour de recruter d'autres adhérents dans leurs zones pour compléter les listes⁶. Constituées dans des conditions sub-optimales, les listes de ces deux partis, de même que celles de l'UNDD, ont présenté toutes sortes de problèmes : des candidats ignorant leurs inscriptions sur les listes, des candidats se retrouvant sur deux listes, des candidats « fantômes » inconnus des habitants du village où ils se présentent et même des candidats habitant les villages environnants.

Le profil des candidats

Certaines listes d'opposition ont donc été constituées soit avec des personnes sans grande assise sociale, soit avec des personnes qui ne résident pas dans la localité ou qui sont inconnus dans le village et ses environs.

Les candidatures CDP par contre présentent un profil bien défini que seules certaines dynamiques locales viennent contester. Ce sont en général des hommes et des femmes qui ont assumé par le passé des fonctions politiques et administratives dans leur village, depuis le temps de la Révolution pour certains et un peu plus tard pour d'autres : délégué des Comités de défense de la Révolution (CDR), délégué des Comités révolutionnaires (CR), Responsable administratif villageois (RAV).

Il en est de même pour les femmes candidates, qui ont été en général déléguées des femmes depuis la Révolution ou peu après et le restent dans l'esprit des villageois.

Le candidat type du CDP est donc un ancien délégué CDR qui a su résister aux différentes péripéties de la vie politique mouvementée du Burkina Faso pour être encore présent dans l'arène politique locale à la veille des élections municipales. Il est généralement d'un certain âge, né au plus tard au milieu des années soixante. Une autre caractéristique marquée du candidat CDP, qu'il soit homme

⁶ Selon certaines sources, il se serait plutôt servi de l'association des éleveurs dont il a été un responsable dans la région par le passé pour tromper les populations. Il aurait fait croire que sa démarche était motivée par un projet de financement de leurs activités. Ce qui expliquerait les inscriptions massives, notamment celles des Peulhs (le responsable étant lui-même peulh).

ou femme, est son appartenance à une association ou un groupement local, quand il n'en est pas tout simplement le président.

Mais, au-delà de ces portraits d'hommes et de femmes d'âge mûr et de grande expérience que le CDP a su judicieusement récupérer pour en faire ses candidats, il y a ceux que les enjeux du moment et les stratégies des uns et des autres ont fait émerger et qui sont à l'opposé des profils dégagés.

Luttes d'influence et crises au sein des partis

Les luttes d'influence au sein des partis et de positionnement sur les listes électorales ont conduit dans certains cas à une imposition de candidats ou au phénomène de « parachutage », provoquant du même coup la défection de ceux qui s'estimaient être les candidats légitimes. Ces impositions de candidats, de même que les « parachutages » ont été sources de frustrations et de ressentiments qui se sont manifestés de plusieurs manières, notamment par des retraits ou des ruptures plus ou moins définitives.

Les défections

Les défections sont une forme courante d'expression du mécontentement des candidats potentiels écartés des listes électorales. Le candidat malheureux peut alors décider de se mettre en retrait du parti, de ses activités, de la campagne électorale en cours. La défection se limite dans ce cas à un retrait pour une période plus ou moins longue, sans toutefois quitter le parti. C'est ce que nous avons convenu d'appeler les défections internes. La défection peut aussi se solder par une rupture plus ou moins définitive en allant s'inscrire sur la liste d'un autre parti.

Les défections internes

Elle est le fait de candidats aux ambitions contrariées qui n'osent pas, après leur éviction à l'issue des primaires, agir hors du cadre partisan. D'abord par crainte des sanctions de la part du parti, ensuite parce qu'en espérant revenir aux affaires, ils se mettent simplement en « réserve » : « *Le premier responsable de la zone CDP était mon ami. Je lui ai dit que si au moins lui avait été maintenu à la place qu'il mérite [comme tête de liste], cela ne nous aurait pas dérangés outre mesure. Nous avons constaté cependant avec regret qu'on a enlevé son nom pour le remplacer par celui d'une autre personne venue d'ailleurs. Étant le chef de la zone, il n'a pas voulu suivre ma décision de départ ; il est resté au CDP bien que non content de cela.* » (Y.M). Ils sont rares en effet les militants du CDP qui, candidats malheureux à la candidature, rejoignent des partis de l'opposition car le prix à payer est trop élevé. Cela peut avoir des conséquences fâcheuses sur leur carrière ou leurs activités professionnelles. Ceux d'entre eux qui sont tentés par une telle aventure sont ceux qui n'ont rien à perdre.

Cependant, même la défection interne peut être sanctionnée. La sanction peut consister par exemple à faire du candidat qui a manifesté une velléité de retrait, le directeur de campagne de celui qui a été préféré. Une tâche qu'il se doit d'assumer en plus avec zèle. Il peut également revendiquer une telle position de son plein gré, pour ne pas être accusé de sabotage.

Les ruptures

Il y a rupture lorsqu'un candidat malheureux ou en mauvaise position sur une liste décide de quitter le parti. Ce départ est en général suivi d'une adhésion à un parti de la mouvance présidentielle, c'est-à-dire un de ces nombreux partis qui soutiennent Blaise Compaoré. Il peut également se présenter comme candidat sur la liste d'un de ces partis. Ici, si la rupture semble être consommée, elle ne l'est pas tout à fait, surtout lorsque le mécontent a réussi à montrer sa capacité de mobilisation, son ancrage social et politique dans sa circonscription. Dans ce cas, il peut retourner au CDP et y retrouver une place de choix après avoir montré qu'il était incontournable. Il peut aussi décider de rester dans le parti qui l'a accueilli en sachant qu'il ne risque pas de faire l'objet d'une « chasse aux sorcières », non seulement au plan politique mais aussi au plan professionnel. Mais le risque qu'il

perde existe toujours : il peut perdre les élections, il peut aussi perdre la face et sa place dans le parti, dans la société et, en conséquence, tout perdre.

Le cas de Y.M. illustre parfaitement ce genre de dissidence. Longtemps délégué de village et responsable du parti dans son village, tout le désignait pour être le candidat du CDP. Mais, Y.M. est un immigré fier de ses origines *yadega* (du Yatenga) qui a osé déclarer publiquement qu'en tant qu'immigré, il ne reconnaissait pas la légitimité de la chefferie locale à gérer les affaires internes des villages AVV. Ayant compris la stratégie mise en place par ces chefferies, il y voit un risque majeur pour les immigrés majoritaires dans ces villages, celui d'être exclus de la gestion des affaires locales. Il en fera même son thème de campagne : « (...) *si les autochtones se retrouvent demain au devant des affaires, c'est leur volonté qui sera réalisée. C'est la seule raison [du choix du candidat retenu] sinon il n'a pas d'expérience politique. Il est né à Gouingo [un village traditionnel⁷ du département de Boudry]. Si les gens veulent se rendre la vie dure demain, ils peuvent l'élire en votant CDP !* »⁸.

Le chef de Boudry, pour affirmer sa légitimité sur des populations immigrées qui contestent son autorité, a mis partout sur les listes électorales des candidats soumis directement à son pouvoir ou des personnes issues des familles autochtones et par conséquent disposées à le reconnaître. Y.M. pense avoir été victime de cette stratégie. Il a été remplacé sur les listes du parti par le fils d'un chef récemment intronisé. Y.M. a toujours servi le village et le parti. Mécontent de son éviction, il constitue une liste d'opposition⁹ qui n'obtiendra que 13% des suffrages exprimés. Ainsi, avec Y.M, nous assistons à une double rupture qui a de fortes chances d'être définitive : d'abord avec le parti et ensuite avec la chefferie locale, ce qui, en tant qu'immigré, constitue un risque lourd de conséquences.

Les défections de militants constituent les germes de l'éclatement de la formation politique et éventuellement des transferts vers les partis concurrents.

Le retournement des candidats malheureux

Le mécontentement peut conduire un candidat malheureux d'un parti à se retrouver sur la liste d'un autre parti qui, profitant de l'aubaine, va chercher à mettre à son profit le capital de confiance, de relations et d'expériences acquis par ce dernier en tant que militant ou en tant que responsable dans le village (ex-CDR, CR, RAV etc.). Dans le Ganzourgou, la CNDP a eu parfois recours à ce mode de recrutement, mais la méthode s'est avérée rarement efficace puisque le CDP a presque toujours réussi à faire élire son candidat grâce à sa mainmise sur l'électorat.

Le « parachutage »

Le « parachutage » consiste à inscrire un candidat sur une liste autre que celle de son lieu de résidence habituelle. Il s'agit la plupart du temps de candidats cadres habitant en ville qui décident d'aller se présenter dans leur village d'origine. Une autre forme de parachutage rencontrée consiste à mettre un candidat d'un village traditionnel sur la liste d'un village AVV.

Dans le département de Boudry, la pratique la plus courante a été de mettre un ressortissant d'un village traditionnel, proche ou lointain, déjà présent dans un village AVV, en tête de liste dans ce village. Il est suivi tout aussi systématiquement d'un immigré qui, lui, est généralement issu de la plus importante communauté résidente et des notabilités existantes. Ce qui est en même temps une façon

⁷ Nous appelons village traditionnel un village relevant d'une chefferie coutumière.

⁸ Ces propos ont été tenus le 6/5/2006. A la mi-juin, c'est-à-dire 3 semaines après les élections qui ont vu la victoire du CDP dans le département, nous apprenions qu' Y.M avait fui le village. Il était recherché par la police pour « détournement de fonds ».

⁹ Le choix du parti n'est pas gratuit. Responsable d'une association, il va se retrouver avec d'autres candidats qui sont les représentants de cette association pour la région.

d'assigner les migrants à une place secondaire dans les affaires de la communauté. Il existe dans ce cas un partage des rôles et des places entre la chefferie traditionnelle et les communautés immigrées.

Au Burkina Faso, le « parachutage » est un mode courant d'entrée en politique, notamment pour les cadres de l'administration publique et des grandes entreprises résidant en ville. Pour eux, ce mode est même le moyen le plus sûr d'assurer sa candidature car il est difficile de se faire élire dans toute autre communauté (village de résidence notamment). Cependant le « parachuté » n'est pas toujours accueilli à bras ouverts dans son village d'origine (ou celui de ses parents) notamment par les leaders locaux dont il vient prendre la place.

Raogo : un cas de « parachutage » réussi

Comme nous l'avons indiqué plus haut, le type de « parachutage » le plus courant au CDP consiste à mettre un cadre ressortissant candidat à une élection donnée, sur la liste de son village ou de sa région d'origine. Raogo est l'exemple presque parfait et réussi de ce type de « parachutage ».

Issu de la famille d'un chef du département de Youbdré, Raogo est installé dans un village de la région. Pressenti par son frère (chef de village) pour être le maire de la commune, Raogo est candidat aux élections municipales. Mais, contrairement aux usages, il n'est pas candidat sur la liste de Youbdré. C'est à la suite d'un arrangement entre le chef de Youbdré et le chef du village voisin qu'il a été désigné comme tête de liste de ce village, qui traditionnellement relève de Youbdré.

Cet arrangement entre les deux villages a été conduit pour maintenir la candidature du responsable de la sous-section départementale du CDP et son adjoint, tous deux « candidats naturels » qui, depuis la Révolution, ont occupé les différents postes de responsabilité à Youbdré, et pour respecter la décision du parti d'accorder pour ces municipales un quota de 50% aux femmes. Ce qui désignait d'emblée une femme qui avait été auparavant déléguée des femmes du village pour la dernière place sur la liste. Youbdré avait droit à trois postes de conseillers et ne pouvait donc pas accueillir Raogo sans courir le risque de créer des frustrations chez ces candidats potentiels qui ont toujours été là quand il fallait assumer les tâches les plus ingrates.

Il faut dire que si le chef en avait décidé autrement, en maintenant son frère à Youbdré, sa décision se serait exécutée, mais le risque était grand que cela joue sur le moral des militants et provoque un désinvestissement de la part des candidats évincés et de leurs partisans. D'où cet arrangement avec le village voisin.

Noraogo : un « parachutage » raté

Noraogo n'a pas réussi son parachutage parce que, confronté aux mêmes problèmes de positionnement que Raogo, il n'a pas pu ou voulu se mettre sur une liste d'un village de la périphérie de Tégdem. Comme à Youbdré, Tégdem a droit à trois conseillers. Mais comme l'a voulu le CDP, une place doit revenir à une femme. Il ne restait donc plus que deux places qui sont revenues aux deux leaders locaux. Noraogo a dû renoncer à se mettre sur la liste de son village parce que l'éviction des deux caciques du parti comportait des risques de déstabilisation ou d'implosion du parti. Contrairement à Raogo, Noraogo n'est pas issu de la chefferie locale. Par ailleurs, la chefferie de Tégdem n'est pas importante, tant dans la hiérarchie coutumière que dans le nombre de villages qu'elle contrôle. Même si Noraogo l'avait voulu, le chef de Tégdem n'aurait pas pu user facilement de son influence pour le mettre sur une liste.

Il n'empêche que Noraogo occupe une place non négligeable à Tégdem et au sein de la section locale du CDP. D'abord, parce qu'il est issu d'une des plus anciennes familles. Ensuite, parce que, très actif dans les réseaux associatifs, il aurait apporté à Tégdem certaines réalisations dans son village (école, forages, barrage) grâce à ses relations. Enfin, en tant que cadre de l'administration publique, il essaie autant que faire se peut de privilégier son département dans sa gestion administrative.

REDISTRIBUTION DES POUVOIRS ET LOGIQUES DE CONSTRUCTION DE LA CITÉ

Le renouvellement du personnel politique local

Les stratégies électorales sont marquées par trois phénomènes qui s'influencent mutuellement et conduisent à une reconfiguration des arènes locales : le rajeunissement partiel des candidats et partant du personnel politique, la féminisation des conseils et le poids de la chefferie dans les affaires locales.

Le rajeunissement partiel du personnel politique local

La décentralisation est en général perçue par les populations, notamment chez les militants CDP, comme « *une affaire des gens qui travaillent* » pour le développement de leur commune et non des gens qui viennent pour exercer un pouvoir. C'est du moins le message que le CDP a voulu faire passer dans les villages, en insistant sur le fait que la fonction de conseiller est une fonction de gestion qui exige du futur conseiller un minimum d'instruction, beaucoup d'efforts et des déplacements fatigants. Ce qui a eu pour conséquence de favoriser la montée de jeunes candidats instruits ou alphabétisés au détriment de certains candidats vieillissants et sans instruction.

C'est ainsi que dans le village de B., la décision des populations ayant été de voter pour un candidat sachant « lire et écrire », le choix est tombé sur un enseignant plus jeune que le « délégué » du village qui, selon le profil du parfait candidat CDP que nous avons dégagé plus haut, présentait pourtant tous les atouts : « *Dans mon village, je n'ai jamais été 'délégué'. Les gens ont cependant considéré que pour les élections de proximité, il faut un conseiller qui sache lire et écrire pour les représenter et non un conseiller qui ira applaudir. C'est ainsi que j'ai été désigné.* » Si l'âge n'a pas été le principal facteur qui a prévalu au choix du candidat dans ce village, le souci des populations d'avoir un conseiller plutôt instruit a eu pour conséquence de les conduire vers un jeune.

Dans cet autre village AVV, c'est plutôt la stratégie de la chefferie locale visant à écarter un candidat immigré, qui a abouti à mettre en avant un candidat CDP jeune : « *Bien avant ces élections, j'étais le vice-responsable de la zone CDP de Rasbasné, le premier responsable étant un habitant de Rabasné V6. A la constitution de la liste, il y a eu une sorte de jalousie. Le choix a porté certaines personnes en tête de liste à notre détriment, et ce, bien que j'ai milité au CDP et contribué à son essor ici pendant longtemps. [Finalement, c'est un] « petit » qui a été désigné comme tête de liste CDP.* »

Dans les deux cas les raisons du choix diffèrent, mais n'en ont pas moins eu pour effet de favoriser des candidats peu âgés. L'âge aura été ailleurs un facteur discriminant, les intéressés évoquant leur vieillesse ou celui de leurs adversaires et le fait qu'ils ne seraient pas en mesure de supporter les longs et fréquents déplacements que les futurs conseillers auraient à effectuer. Ainsi, la jeunesse a souvent été un atout dans le choix des candidats, soit parce qu'elle est souvent synonyme d'instruction soit parce qu'elle est synonyme d'énergie. Ce requis de jeunesse et de vaillance a contribué à la mise à l'écart de certains anciens délégués de villages ou membres de groupements, comités ou associations suscités par les projets de développement, pourtant habitués aux voyages fatigants et aux interminables réunions de gestion des affaires de leur communauté.

La féminisation des candidatures et de la fonction de conseiller

Les candidatures féminines en politique ont du mal à s'imposer, notamment en milieu rural. Selon un de nos informateurs, la raison en est qu'une femme mariée est toujours considérée comme une étrangère dans la famille ou dans le village de son mari. Elle ne peut donc pas prétendre y occuper une place de représentante. En outre, ajoute-t-il, les femmes ne se sentent pas concernées par l'élection des conseillers parce qu'elles considèrent cela comme une affaire d'hommes.

Dans la province du Ganzourgou, la consigne CDP sur le quota des femmes dans les listes a été massivement suivie, exception faite d'une dizaine de listes (dont quatre dans la seule commune urbaine de Zorgho). Partout où elle a été appliquée dans les villages ayant droit à deux candidats, c'est un homme qui était tête de liste suivi d'une femme ; dans les trois centres de Boéna, Boudry et Mogtedo, qui avaient droit chacun à trois candidats, les femmes venaient toujours en dernière position.

Ce système de quotas a eu pour conséquence de promouvoir une nouvelle catégorie de candidates venant des familles migrantes, plus jeunes et plus instruites. Elles se sont imposées contre les anciennes déléguées des femmes qui étaient issues de familles moins prestigieuses. Moins instruites, celles-ci étaient d'un âge assez avancé et ont donc dû faire face à l'argument opposé aux hommes de la même génération (les fréquents et longs déplacements qui attendent les futurs conseillers). Dans les villages AVV, les chefferies locales, pour avoir la mainmise sur les futurs conseils municipaux, ont proposé des hommes comme têtes de listes. Il ne restait donc plus aux communautés immigrées, si elles voulaient respecter les consignes du parti, qu'à proposer des femmes pour les représenter.

Le poste est donc revenu systématiquement aux femmes mariées dans les familles notables immigrées (anciens responsables des différents comités mis en place par l'AVV, imams, pasteurs, etc.). Les quotas ont eu pour conséquence d'éliminer nombre d'hommes qui étaient les candidats « naturels » à cette élection : les femmes ont remplacé leurs maris.

Le respect des consignes du CDP sur les quotas a quelque peu perturbé la recherche de candidats et a conduit dans certains cas à des situations assez atypiques. Ainsi, dans certains villages, les choix se sont portés sur des femmes « disponibles », c'est-à-dire d'âge mûr ou des veuves quand ce n'est pas tout simplement un couple qui constituait la liste.

Une des conséquences majeures de cette forte représentation des femmes issues des communautés immigrées des villages AVV sera probablement leur absence des débats du conseil municipal. De part leur double statut de femmes et d'immigrées, elles auront du mal à se faire entendre et à défendre les intérêts de leur communauté. Si tel est le cas, l'on doit s'attendre, dans les communes qui ne sauront pas prendre des mesures apaisantes sur les réserves foncières¹⁰, à un long cycle de rapports difficiles entre autochtones et allochtones.

Les élections et la chefferie traditionnelle

Face aux élections et aux opportunités qu'elles offrent à chacun des différents acteurs des arènes politiques locales, Mogtedo et Boudry présentent des situations différentes voire opposées. Non seulement en raison des enjeux de pouvoir, mais aussi du fait des différences de trajectoire ou de logique dans la construction de leur espace d'influence. A Mogtedo, les élections se font dans un cadre ouvert et les migrants seront présents dans l'exécutif de la commune. Boudry apparaît au contraire comme un espace d'exclusion où les migrants seront absents du bureau communal.

Les élections municipales ont été l'occasion pour la chefferie de Boudry de se repositionner dans le jeu politique local en vue d'une reconquête de son pouvoir sur l'espace et les hommes, notamment sur les populations immigrées. Cette stratégie de reconquête est passée par :

- l'intronisation de chefs de village dans les villages AVV ;
- la désignation d'un certain nombre de chefs et de « princes » ou leurs obligés sur les listes électorales notamment dans les villages AVV ;
- la neutralisation des candidats hostiles à cette stratégie.

¹⁰ Il existe toujours dans les AVV des terres en réserve qui font l'objet de convoitises notamment de la part des chefferies et des habitants des villages riverains.

Dans sa stratégie de repositionnement dans l'arène locale, la chefferie de Boudry a en effet favorisé un peu partout l'émergence de « princes » candidats, qui avaient de grandes chances de gagner les élections sur les listes du CDP, ce qui devait lui permettre de contrôler le conseil municipal¹¹. Dans les villages, on rencontre tous les cas de figure : quand ce n'est pas le chef lui-même qui est candidat, c'est son « frère », fils, neveu, oncle ou leurs épouses qui le sont. On les retrouve aussi bien dans les villages autochtones que dans les villages AVV. Pour les trois grands centres du département de Boudry que sont les villages de Boudry, Boéna et Nédego, ce sont respectivement deux princes et un chef qui sont élus. Dans les villages traditionnels, étant donné la contrainte des quotas, ce sont les épouses de chefs ou de « princes » qui ont été sélectionnées.

La chefferie de Mogtedo n'est pas confrontée au même problème de légitimité et de reconnaissance de ses droits sur les terres aménagées. Elle a au contraire bénéficié de l'aménagement des terres pour mettre sous sa tutelle un certain nombre de villages installés dans des espaces sur lesquels elle n'avait aucune prérogative.

Il faut dire que contrairement à Boudry qui est une chefferie importante, la chefferie de Mogtedo ne peut guère s'imposer dans le jeu politique local. Elle a été absente de la campagne. On n'a vu nulle part sa main dans le choix des candidats. Ce qui semble avoir plutôt prévalu dans les choix locaux, c'est l'influence des notabilités locales, principalement religieuses. C'est ainsi qu'on verra, par exemple, émerger des candidats issus des familles qui ont joué des rôles importants ou ont assumé des responsabilités du temps des AVV. Ou encore des candidats issus de la famille de l'imam ou de celle du pasteur du village ou des candidats qui ont reçu l'appui de ces autorités religieuses. La chefferie de Mogtedo n'a pu que laisser faire le jeu des forces locales qui était en faveur des immigrés.

La stratégie du « parachutage » des candidats d'un village traditionnel vers un village AVV n'a pas été utilisée dans le département de Mogtedo. Le jeu a été plus libre, plus localisé. Ce sont les responsables locaux du parti et les notables des villages concernés qui ont désigné eux-mêmes leurs candidats. Ce sont donc des candidats issus de l'immigration que l'on retrouve le plus souvent sur les listes des villages AVV du département.

Boudry et Mogtedo, présentent donc des situations différenciées qui se sont traduites par des résultats électoraux fort différents. Les logiques du CDP (logiques de grandeur, de domination, etc.) et les principes démocratiques qu'il prône (représentation équilibrée entre hommes et femmes) ont été réinterprétées par les acteurs locaux et détournées pour être mise au service de leurs propres intérêts.

Le conseil municipal, outil de développement ou instrument de pouvoir ?

Reflet de ces luttes d'influence, la composition des bureaux du conseil municipal est aussi le résultat des rapports de force entre les différents pouvoirs. Alors qu'à Mogtedo les jeux pour la composition du bureau étaient faits bien avant les élections municipales, à Boudry, les choses ont été négociées après.

Boudry : « la guerre des chefs » n'a pas eu lieu

A Boudry, il y avait au départ quatre personnalités importantes, issues ou soutenues par des chefferies locales, qui pouvaient prétendre au poste de maire. D'âge compris entre trente et soixante ans, enseignants, ce sont tous des « parachutés », c'est-à-dire des ressortissants. Il s'agit des princes de Boéna, de Boudry, du chef de Nedogo et d'un proche de la chefferie de Mankarga. Fonctionnaire

¹¹ Il faut toutefois prendre avec beaucoup de précaution certaines déclarations de candidats qui se disent issus d'une chefferie. Il est fréquent de rencontrer en territoire mossi des gens qui se disent « princes », pour peu qu'un de leurs aïeux ait assumé de par le passé une quelconque autorité locale.

en service à Zorgho, ce dernier a, de par le passé, servi à Boudry. Mais il a pour handicap majeur la faible influence politique de la chefferie sur laquelle il s'appuie (celle-ci a peu de villages AVV sous son contrôle).

Les ressources d'influence à la disposition de ces quatre personnalités permettent de les classer par ordre d'importance. Il y a d'abord le poids relatif des chefferies coutumières en termes de nombre de villages contrôlés. Sur ce plan, l'avantage revient au représentant de Boena, suivi de celui de Nedogo. Des élections transparentes au sein du conseil municipal pourraient jouer en faveur de l'un ou de l'autre. Mais en termes de préséance dans le protocole coutumier, la chefferie de Boudry vient en première position.

Alors que tout laissait présager une guerre entre les différentes chefferies pour l'élection du maire, on arriva sans trop de difficultés apparentes à la nomination des membres du bureau. En effet, afin d'éviter un affrontement entre les quatre prétendants, ce qui pouvait avoir des conséquences dommageables pour la cohésion du parti, des négociations ont été initiées et menées par le CDP, en vue de dégager une candidature consensuelle. La composition de l'organe exécutif de la commune de Boudry est le fruit de ces négociations. Même si l'élection pour le poste de maire a provoqué des lignes de fracture, la composition du bureau montre bien un partage des postes entre les quatre chefferies¹², chacune ayant obtenu un ou deux représentants au sein de l'exécutif.

Tableau n°1: Liste des élus de l'exécutif de la commune de Boudry

Poste	Élu	Village/CE*	Résidence	Profession ou niveau d'études
Maire	Congo Anatole	Boudry	Koupèla	Prof. des lycées
1^{er} Conseiller	Ouédraogo Maxime	Boudry	Boudry	Cultivateur, École rurale
2^{ème} Conseiller	Zoerengre Guibril	Nedogo	Ouagadougou	Commission nationale Unesco
Commission affaires générales	Yago Augustin	Nanome/Nedogo	Ouagadougou	Prof. des lycées techniques
Commission finances	Sane Salif	Sankouissi	Ouagadougou	Banquier/BACB
Commission environnement et dév.	Nana Simon Pierre	Yahika	Yahika	Ex-volontaire des Nations Unies/Bangui
Représentant régional	Compaoré Boukary	Boena	Ouagadougou	Licence Anglais Ina
Représentant régional	Zida Edmond	Mankarga	Ouagadougou	Cadre Sonabel

*CE : Circonscription électorale

On note par ailleurs au sein de ce conseil exécutif une forte présence de conseillers d'un niveau d'instruction plutôt élevé (six membres sur sept), ainsi qu'un nombre important de non-résidents (cinq membres sur sept). En somme, ce sont là les trois facteurs qui détermineront le fonctionnement du conseil rural : les clivages internes, le niveau d'instruction relativement élevé des membres du bureau et le fait qu'ils soient tous, à l'exception du premier conseiller et du président de la commission Environnement, des ressortissants.

Mogtedo ou l'élection sans enjeux

Dans cette commune, la compétition pour la mairie s'est jouée très tôt, dès la formation des listes électorales, au niveau de la circonscription de Mogtedo-centre.

¹² Cinq en comptant Yahika dont le chef était trop jeune pour participer au combat des chefs

L'élection des membres de l'exécutif de la commune de Mogtedo a eu lieu avec une candidature unique par poste, convenue à l'avance, d'où le plébiscite des candidats le jour du vote, chacun ayant obtenu 50 voix sur 51. Ici, le niveau d'instruction des membres du bureau du conseil municipal est relativement peu élevé (le niveau le plus élevé est la classe de troisième des collèges). Ce faible niveau d'instruction des membres du bureau de la mairie de Mogtedo, notamment par rapport à ceux de Boudry, trouvant son explication dans l'absence de ressortissants élus.

Contrairement à Boudry où ne figure ni femme ni migrant dans le bureau du conseil, Mogtedo a accordé des places à ces différentes catégories. Les migrants des villages AVV obtiennent trois postes (commissions affaires générales, et environnement et développement, représentant régional). Quant aux postes de maire et de premier conseiller, ils sont revenus à des autochtones qui n'ont aucun lien direct avec la chefferie de Mogtedo.

Tableau n°2: Liste des élus de l'exécutif de la commune de Mogtedo

Poste	Élu	Village/CE*	Résidence	Profession ou niveau d'étude
Maire	Guigma T. Joseph	Mogtedo	Mogtedo	Cultivateur CM2
1^{er} conseiller	Mme Tapsoba née Ouédraogo Marie	Mogtedo	Mogtedo	CM2
2^{ème} conseiller	Kaboré K. Barthélemy	Mogtedo	Mogtedo	Cultivateur illettré
Commission affaires générales	Ouédraogo Mahamoudou	Bomboré V4	Bomboré V4	Cultivateur 3 ^è collège
Commission finances	Ouédraogo Abdoulaye	Mogtedo V6	Mogtedo V6	Cultivateur 3 ^è collège
Commission environnement développement	Ouédraogo Awa	Rapadama V4	Rapadama V4	Cultivateur illettré
Conseiller régional	Compaoré Dieudonné	Tabtoin/Bomboré V5	Tabtoin/Bomboré V5	Cultivateur CM2
Conseiller régional	Nyampa Rasmané	Mogtedo V1	Mogtedo V1	Cultivateur 4 ^è collège

*CE : Circonscription électorale

Dans le conseil municipal de Mogtedo une place de choix a été accordée aux villages AVV même si le maire et les deux adjoints sont issus du chef lieu. Enfin, une femme figure parmi ces adjoints. Le conseil municipal de Mogtedo apparaît donc plus ouvert et semble donc plus tourné vers une logique de gestion que celui de Boudry où ce sont les logiques de pouvoir qui ont prévalu. Cependant, son niveau d'instruction est très faible, ce qui peut considérablement ralentir cette logique gestionnaire¹³.

CONCLUSION

Les élections municipales d'avril 2006 dans les départements de Boudry et de Mogtedo ont été l'occasion pour différents acteurs de se positionner dans les arènes politiques locales, chacun ayant

¹³ Conscients des lacunes de leur conseil municipal, du fait du faible niveau d'instruction de ses membres, quelques ressortissants de la commune de Mogtedo envisagent de constituer une commission agissant comme conseil pour le bureau communal. Cette commission sera chargée d'élaborer des projets de développement.

ses stratégies pour le contrôle des hommes et de l'espace des terres aménagées de l'AVV qui font l'objet de convoitises et de luttes entre populations « autochtones » et migrants installés dès la fin des années soixante-dix par les pouvoirs publics.

Ces stratégies ont provoqué l'émergence d'un certain nombre d'acteurs et donné lieu à une reconfiguration des arènes politiques. D'ores et déjà, on peut observer trois phénomènes majeurs qui se renforcent mutuellement quant à la physionomie des conseils municipaux : le rajeunissement du personnel politique local, la forte féminisation des élus et le renforcement de certaines chefferies traditionnelles.

La communalisation intégrale offre de nouvelles opportunités de conquête du pouvoir et produit aussi ses « nouveaux » acteurs. Traditionnellement, les acteurs politiques inscrivaient leur engagement dans une logique de « faire de la politique » en s'investissant, à l'occasion d'élections présidentielles ou législatives, pour le succès du parti dominant en vue d'en tirer des avantages : un poste dans l'administration publique ou quelque avantage dans le domaine économique. Aujourd'hui, avec les élections locales, ils s'inscrivent dans la logique de « faire sa politique » en se faisant élire comme conseillers ou comme maires.

BIBLIOGRAPHIE

Martin, P., 2001, *Les élections municipales en France depuis 1945*, Paris, La Documentation française.

Jacob, J.-P., 2006, « Un unanimisme politique presque parfait. Les élections municipales du 23 avril 2006 dans trois communes de la province des Balé (Centre Ouest, Burkina Faso) », Étude Recit n°14, Ouagadougou, Laboratoire Citoyennetés. [http://www.ace-recit.org/rapport_etude_listing.php?id_ss_rapp=8&&id_type_rapp=1].

Jacob, J.-P., à paraître, « Droits sur la terre et sociologie du développement dans le cadre d'une opération de sécurisation foncière. Le Plan Foncier Rural dans le Ganzourgou (centre-est Burkina Faso) », in J-P Colin, P-Y Le Meur et E. Léonard (dir), *Les politiques d'enregistrement des droits fonciers. Du cadre légal aux pratiques locales*, Paris, Karthala

Jacob, J.-P., Ouédraogo S., Paré, L., 2002, « Étude des systèmes locaux de gestion foncière dans la zone d'intervention du Plan Foncier Rural/Ganzourgou », rapport final, Ouagadougou, ministère de l'Agriculture.

Études Recit

Octobre 2007

- Étude n° 1 L'organisation des chances de vie dans la décentralisation burkinabè. Programme de recherche RECIT, 2004, 16 p.
- Étude n° 2 Les investissements des ruraux en milieu urbain. L'exemple des lotissements à Boromo et Siby (Province des Balé, Centre-Ouest du Burkina Faso), Delphine Langlade, J.-P. Jacob, 2004, 43 p.
- Étude n° 3 La mobilisation physique et financière dans le cadre du développement local : Exemples pris dans les provinces du Bazéga, du Boulgou et du Zoundwéogo (Centre-Sud du Burkina Faso) Maurice Yaogo, 2004, 51 p.
- Étude n° 4 La mobilisation financière dans la commune de Boromo (Province des Balé, Centre-Ouest du Burkina Faso), Tonguin Sawadogo, 2004, 42 p.
- Étude n° 5 Les prélèvements locaux dans la commune de Boromo : Une analyse des perceptions et des pratiques d'acteurs, Mahamadou Diawara, 2004, 19 p.
- Étude n° 6 Sécurité foncière, bien commun, citoyenneté. Quelques réflexions à partir du cas burkinabè, Jean-Pierre Jacob, 2005, 27 p.
- Étude n° 7 Les prélèvements en milieu rural. Les contreparties pour l'accès à la terre dans les zones de vieille colonisation et de nouveaux fronts pionniers (ouest et extrême ouest Burkina Faso), Mahamadou Zongo, 2005, 28 p.
- Étude n° 8 « L'État n'est le père de personne ! ». Étude longitudinale de la mise en œuvre d'un lotissement dans la commune de Boromo (Province des Balé, Centre-Ouest du Burkina Faso). 1^{ère} partie (2002-2005), J.-P. Jacob, J. Kieffer, L. Rouamba, I. Hema, 2005, 57 p.
- Étude n° 9 La grandeur de la cité. Migrations et reproduction politique dans trois villages moose de la vallée du Mouhoun (Burkina Faso), Luigi Arnaldi di Balme, 2006, 46 p.
- Étude n° 10 Partenaires ou citoyens ? La parafiscalité à Dédougou (Province du Mouhoun, Burkina Faso), Mahamadou Diawara, 2006, 23 p.
- Étude n° 11 Approche sociologique de l'offre et de la demande de soins de santé. L'exemple des injections dans la ville de Ouagadougou (Burkina Faso), Rachel Médah, 2006, 23 p.
- Étude n° 12 La question de l'équité dans l'accès aux soins de santé au Burkina Faso. Le point de vue de quelques infirmiers et membres des comités de santé, Valery Ridde, 2006, 36p.
- Étude n° 13 « Si tu as les feuilles, tu fais la loi ! » Représentations et pratiques des jeunes Ouagalais pendant la campagne présidentielle de 2005 (Burkina Faso), Julien Kieffer, 2006, 20 p.
- Étude n° 14 Un unanimisme politique presque parfait. Les élections municipales du 23 avril 2006 dans trois communes de la province des Balé (Centre-ouest, Burkina Faso), Jean-Pierre Jacob, 2006, 38 p.
- Étude n° 15 Citoyenneté locale et citoyenneté formelle. La délivrance des pièces d'état civil à Boromo (province des Balé) et à Réo (province du Sanguié), Houodié Malo, Rachel Médah, 2007, 46 p.
- Étude n°16 De la cour à la rue. Ethnographie de l'assainissement dans deux petites villes du Burkina Faso (Réo, Boromo). Anne-Lise Granier, Issouf Hema, Peter Hochet, 2007, 49 p.
- Étude n°17 Les services publics à l'échelle locale. Éducation primaire, action sociale, santé, et approvisionnement en eau dans la commune de Boromo (Province des Balé, Burkina Faso). Jean-Pierre Jacob, Issouf Héma, Peter Hochet, Malo Houodié, Rachel Médah, Sayouba Ouédraogo, 2007, 133 p.
- Étude n°18 Le « prix de la vie ». Impôts et taxes dans la commune de Sirakorola (Cercle de Koulikoro, Mali). Mahamadou Diawara, 2007, 27 p.
- Étude n°19 La communalisation intégrale au Burkina Faso. Les élections municipales et reconfiguration des arènes locales dans le Ganzourgou, Mahamadou Diawara, 2007, 18 p.
- Étude n°20 Gestion des déchets et assainissement à Fada N'Gourma : deux réalités, un récit. Laure Albigès, 2007, 50 p. (en préparation)